



Collège David Niépce  
4 Rue des Plantes  
71240 SENNECEY LE GRAND



Volley-Ball de SENNECEY  
Entre Saône et Grosne

## SECTION SPORTIVE VOLLEY BALL.

Le Collège David Niépce offre la possibilité aux élèves de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> de pratiquer le volley-ball dans le cadre d'une section sportive Volley.

La quantité horaire de pratique est de trois heures semaine inscrites dans l'emploi du temps de l'élève (à raison d'une semaine avec quatre heures de volley alternant avec une semaine à deux heures de volley). Cette option est placée sous la responsabilité du chef d'établissement par délégation du recteur et autorise les dérogations de secteur.

La section sportive volley, lieu de réussite scolaire et d'excellence pour les élèves qui souhaitent parfaire leur pratique sportive, correspond à une véritable coopération éducative au service de l'élève dans le cadre scolaire.

Les élèves qui postulent pour entrer en «section VOLLEY BALL » ...

➤ **Seront sélectionnés conjointement par le collège et le club sportif sur dossier scolaire et tests sportifs avec possibilité de dérogation de secteur.** Des tests sportifs et un échange avec les parents sur le fonctionnement de la section seront proposés aux élèves de CM2, **le mercredi 21 juin 2023 de 15h00 à 16h00 au gymnase D NIEPCE**, rue des Mûriers à Sennecey le Grand. Si vous êtes indisponible à cette date vous pouvez tout de même faire acte de candidature.

➤ **En classe de 6<sup>ème</sup> et pour les élèves intégrant la section en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, la licence au club ne sera pas obligatoire. Ils pourront bénéficier, par convention et partenariat avec le club, d'une licence gratuite pour leur première année.**

➤ **En classe de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, les élèves doivent obligatoirement être licenciés au club. Chaque élève de la section devra participer à l'entraînement du lundi et / ou du vendredi.**

➤ **sont obligatoirement licenciés de l'association sportive scolaire** (en 2023-2024, la licence sera de 25 € pour les élèves en section ou gratuite pour les élèves licenciés au club).

➤ **participent obligatoirement aux activités sportives volley-ball du mercredi après-midi** qui sont encadrées par un professeur d'EPS **et au championnat UNSS**, à concurrence de deux à trois mercredi par trimestre.

➤ **Doivent avoir un suivi médical.** Un certificat médical valable deux ans, sera demandé pour le club. Nous recherchons actuellement la possibilité d'organiser une visite médicale au collège.

➤ **bénéficient de 3 heures hebdomadaires d'enseignement du volley-ball en plus de l'éducation physique et sportive prévue au programme de la classe.**

**En 6<sup>ème</sup> :** Quatre heures de volley plus quatre heures d'EPS une semaine alternée à deux heures de volley plus quatre heures d'EPS l'autre semaine.

**En 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> :** Quatre heures de volley plus deux heures d'EPS une semaine alternée à deux heures de volley plus quatre heures d'EPS l'autre semaine.

Les heures de volley sont encadrées par un professeur d'EPS du collège et par un cadre sportif du VBS, titulaire du diplôme fédéral ou du diplôme d'État,

➤ voient leurs **résultats, leurs progrès** et investissement paraître **sur leur bulletin scolaire.**



Collège David Niépce  
4 Rue des Plantes  
71240 SENNECEY LE GRAND



Volley-Ball de SENNECEY  
Entre Saône et Grosne

## Demande d'inscription pour la rentrée 2023/2024 en

- 6<sup>ème</sup> SECTION sportive VOLLEY BALL\*
- 5<sup>ème</sup> SECTION sportive VOLLEY BALL\*
- 4<sup>ème</sup> SECTION sportive VOLLEY BALL\*
- 3<sup>ème</sup> SECTION sportive VOLLEY BALL\*

- \* En 6<sup>ème</sup> : pas de cumul possible avec l'option bilangue,
- \* En 5<sup>ème</sup> : pas de cumul possible avec les options Latin et Cadet de la Sécurité Civile,
- \* En 4<sup>ème</sup> : pas de cumul possible avec l'option Latin,
- \* En 3<sup>ème</sup> : pas de cumul possible avec les options PAE et Langues Anciennes.

Nom et prénom de l'élève : .....

Date de naissance : .....

Nom et prénom du responsable légal : .....

Adresse :

.....

Classe fréquentée en 2022/2023 : .....

Etablissement fréquenté en 2022/2023 : .....

Sport pratiqué en club en 2023 : .....

Signature des responsables légaux :

***Inscription à rendre au secrétariat du collège en même temps que le dossier d'inscription ou de réinscription, ou à Mr Guenot si vous êtes déjà élève au collège.***

***Renseignements possibles auprès de Mr ZEGARSKI, principal du collège au ☎ 03.85.44.84.27***